

Check-list Green IT

72 bonnes pratiques produites par [Opquast](#)
en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine
et remise en forme par [B&L évolution](#)

Licence : [Creative Commons Attribution – Partage dans les mêmes conditions](#) (CC BY-SA 4.0)

Commentaire :

- Les 72 bonnes pratiques sont classées en 9 thèmes :
 - Consommation énergétique
 - Déchets
 - Matériel
 - Usages du poste de travail
 - Gouvernance
 - Impression
 - E-mail
 - Conception web
 - Hébergement
- La colonne « déjà en place » permet de recenser les pratiques déjà appliquées dans l'organisation étudiée.

Bonne pratique	Objectifs	Déjà en place (oui/non)
Consommation énergétique		
1 - Les matériels qui ne demandent pas un fonctionnement permanent sont systématiquement éteints et non mis en veille.	<ul style="list-style-type: none">● Permettre une réduction de la consommation énergétique supérieure à celle relevée lorsque les appareils sont en veille● Adopter un comportement responsable	
2 - Les appareils fonctionnant sur batterie sont débranchés du chargeur dès que le temps de charge est écoulé	<ul style="list-style-type: none">● Maîtriser et réduire la consommation énergétique liée aux matériels	

	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les eco-gestes • Adopter un comportement responsable 	
3 - Les logiciels et applications sont choisis en fonction de leur faible consommation énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les matériels dont la consommation énergétique est moindre • S'assurer du respect de critères écologiques • Tirer parti des filières de production écologiques • Mettre en oeuvre une politique d'achats responsables 	
4 - Les matériels qui ne demandent pas un fonctionnement permanent sont débranchés lorsqu'ils ne sont pas utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter que les appareils qui ne fonctionnent pas consomment de l'énergie • Induire des comportements responsables • Encourager les eco-gestes 	
5 - Les chargeurs de batterie des équipements numériques sont débranchés lorsque ces derniers n'y sont plus reliés	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter une consommation énergétique inutile • Responsabiliser les personnels • Encourager les eco-gestes 	
6 - L'organisme recourt à des sources d'énergies attestées renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les énergies renouvelables • Contribuer à la mise en place de filières écologiques 	
7 - La chaleur dégagée par les salles informatiques des centres d'hébergement est récupérée	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter les pertes de chaleur • Limiter l'impact environnemental de ses actions 	
Déchets		
8 - Aucun matériel ou composant électrique ou électronique n'est jeté à la poubelle	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser les personnels • Réduire la pollution environnementale • Limiter la quantité de déchets 	
9 - Les consommables d'impression sont recyclés.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la pollution environnementale • Limiter la quantité de déchets 	
10 - Les ordinateurs et matériels en fin de vie sont systématiquement recyclés.		
11 - Les déchets électriques et électroniques sont recyclés séparément des déchets de pièces-détachées et consommables.	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'impact sur la pollution environnementale • Responsabiliser les personnels 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Tirer parti des filières de production écologiques 	
12 - Les déchets d'équipements électriques et électroniques sont apportés à un prestataire qualifié	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la mise en place de filières écologiques • Réduire la pollution environnementale • Tirer parti des filières de production écologiques 	
Matériel		
13 - Sauf panne, le matériel informatique n'est pas renouvelé avant 5 ans minimum d'utilisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter la consommation en matériels • Maîtriser l'impact sur la pollution environnemental • Limiter la consommation en matériels • Mettre en œuvre une politique d'achats responsables 	
14 - Sauf panne, le matériel télévisuel n'est pas renouvelé avant 6 ans minimum d'utilisation.		
15 - Sauf panne, le matériel mobile n'est pas renouvelé avant 3 ans minimum d'utilisation.		
16 - Les matériels électroniques font l'objet d'une maintenance régulière	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la durée de vie des appareils • Limiter la consommation en matériels 	
17 - Les alimentations d'ordinateur sont qualifiées à rendement élevé.	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir un matériel dont la consommation énergétique est moindre • Tirer parti des filières de production écologiques • S'assurer du respect de critères écologiques • Mettre en œuvre une politique d'achats responsables 	
18 - Le matériel informatique choisi fait l'objet d'une certification via un éco-label.	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir du matériel dont la consommation énergétique est moindre • S'assurer du respect de critères écologiques • Contribuer à la mise en place de filières écologiques • Conforter la confiance du public dans la politique greenIT de l'organisme • Réduire la pollution environnementale • Tirer parti des filières de production écologiques 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en oeuvre une politique d'achats responsables 	
19 - Les disques durs sont choisis en fonction de leur faible consommation énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier de matériel moins énergivore • Tirer parti des filières de production écologiques • S'assurer du respect de critères écologiques • Mettre en oeuvre une politique d'achats responsables 	
20 - Les processeurs sont choisis en fonction de leur faible consommation énergétique		
21 - Les cartes graphiques sont choisies en fonction de leur faible consommation énergétique		
22 - Les ordinateurs destinés seulement à un usage bureautique ont une carte graphique intégrée à la carte mère	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier de matériel moins énergivore • Mettre en œuvre une politique d'achats responsables 	
23 - A chaque fois que cela est possible, l'organisme choisit du matériel d'occasion reconditionné.	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter la consommation en matériels • Réduire la pollution environnementale • Limiter la quantité de déchets • Tirer parti des filières de production écologiques • Mettre en œuvre une politique d'achats responsables 	
Usages du poste de travail		
24 - Pour accéder à une page Web, la saisie directe de son url dans la barre d'adresse du navigateur et l'utilisation des favoris sont préférés à l'utilisation du moteur de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation énergétique due à des requêtes inutiles • Encourager les eco-gestes • Adopter un comportement responsable 	
25 - Le réglage automatique de luminosité est activé sur tous les équipements qui en sont équipés	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation énergétique 	
26 - La consultation de contenus Web via des agrégateurs est privilégiée	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'impact écologique des échanges d'information • Responsabiliser les personnels • Adopter les eco-gestes 	
Gouvernance		
27 - L'organisme applique une charte Green IT auprès de son personnel et de ses responsables	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les personnels • Maîtriser la politique GreenIT de l'entreprise 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les comportements responsables • Limiter l'impact environnemental de ses actions • Encourager les eco-gestes 	
28 - L'organisme incite son personnel à utiliser les outils de réunion à distance	<ul style="list-style-type: none"> • Induire des comportements responsables • Réduire la pollution environnementale • Maîtriser la politique GreenIT de l'entreprise 	
29 - Les équipements qui peuvent l'être (scanners, imprimantes, postes spécialisés, ...) sont mutualisés.	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualiser les ressources • Sensibiliser les personnels • Limiter la consommation en matériels 	
30 - L'organisme mesure son PUE (Power Usage Effectivness)	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer du respect de critères écologiques • Conforter la confiance du public dans la politique GreenIT de l'entreprise • Communiquer et sensibiliser sur la démarche • Permettre le suivi des résultats • Évaluer son impact écologique 	
31 - L'organisme est doté d'outils qui mesurent l'impact environnemental de ses outils et usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre le suivi des résultats • Se doter d'indicateurs de l'impact écologique • Évaluer l'impact environnemental de ses actions • Travailler en transparence 	
32 - L'organisme privilégie les acteurs de l'économie solidaire pour le reconditionnement de ses déchets d'équipements électroniques et électriques	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la mise en place de filières écologiques • Conforter la confiance du public dans la politique greenIt de l'entreprise • Tirer parti des filières de production écologiques • Faire preuve d'exemplarité 	
33 - Le bilan carbone des outils et des usages numériques de l'organisme a été effectué	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'impact environnemental de ses actions • S'assurer du respect de critères écologiques • Permettre le suivi des résultats • Prouver la réalité de l'engagement en faveur de l'écologie 	
34 - L'identité du responsable Green IT est clairement mentionnée par l'organisme	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter la confiance du public dans la politique greenIt de l'entreprise 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et sensibiliser sur la démarche • Bénéficier d'un interlocuteur unique 	
35 - L'organisme est doté d'un système de notation de sa politique Green IT	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer du respect de critères écologiques • Permettre le suivi des résultats • Se doter d'indicateurs de l'impact écologique 	
36 - Une politique de suppression des fichiers en fonction de leur ancienneté ou de leur utilité est définie	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'impact écologique du stockage de l'information • Sensibiliser les personnels • Adopter les éco-gestes 	
37 - L'organisme compense son impact environnemental (émissions de gaz à effet de serre (GES))	<ul style="list-style-type: none"> • Compenser les émissions de gaz à effet de serre • Faire preuve d'exemplarité • Démontrer son engagement 	
38 - L'organisme publie les principaux résultats de son bilan carbone.	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et sensibiliser sur la démarche • Démontrer son engagement • Communiquer le détail des résultats obtenus • Faire preuve d'exemplarité • Faire preuve de transparence 	
39 - L'organisme publie les principaux résultats de sa notation greenIT		
40 - L'organisme publie son PUE (Power Usage Effectivness)	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'empreinte écologique d'un site web • Compenser ses émissions de CO2 • Faire preuve d'exemplarité 	
41 - L'impact carbone engendré par le fonctionnement du site Internet de l'organisme fait l'objet d'une ou plusieurs compensations		
Impression		
42 - Le papier utilisé par défaut est du papier recyclé éco certifié	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation papier • Réduire l'impact écologique des échanges d'informations • Mettre en œuvre une politique d'achats responsables 	
43 - Les impressions sont effectuées en recto verso	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation papier • Minimiser l'impact environnemental de ses productions • Diminuer la consommation de ressources naturelles 	

44 - Les documents qui n'ont plus d'utilité et dont seul le recto est imprimé sont conservés pour un autre usage	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation papier • Limiter la quantité de déchets • Diminuer la consommation de ressources naturelles 	
45 - Le contenu de chaque page est disponible à l'impression sans blocs de navigation.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation d'encre • Réduire la consommation papier • Réduire l'empreinte écologique d'un site web 	
46 - Le site propose au moins une feuille de style dédiée à l'impression.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation d'encre • Réduire l'impact écologique des échanges d'informations • Réduire l'empreinte écologique d'un site web 	
47 - Les impressions sont effectuées en noir et blanc (sauf éléments graphiques imposant l'usage de la couleur).	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation d'encre • Réduire l'impact écologique des échanges d'information • Limiter l'impact environnemental de ses actions 	
48 - Les impressions de supports de présentations comportent plusieurs diapositives par page.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation papier • Réduire la consommation d'encre • Faire preuve d'exemplarité 	
49 - Les feuilles de style d'impression ne créent pas d'aplats de couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation d'encre • Réduire l'impact écologique des échanges d'information • Adopter un comportement responsable 	
50 - Les utilisateurs sont incités à utiliser l'aperçu avant impression.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation d'encre • Communiquer et sensibiliser sur la démarche • Encourager les eco-gestes 	
51 - Les polices utilisées pour l'impression sont économies en consommation d'encre.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation d'encre • Réduire l'impact écologique des échanges d'informations 	
52 - Les copieurs et imprimantes couleurs ne sont pas utilisés pour des impressions en noir et blanc.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation d'encre • Adopter un comportement responsable 	
E-mail		

53 - Les fichiers attachés aux mails sont compressés.	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduire l'impact écologique des échanges d'information ● Adopter un comportement responsable 	
54 - Les mails et SMS sont envoyés aux seuls destinataires concernés		
55 - Tous les spams sont supprimés		
56 - Le fil des conversations précédentes est effacé pour alléger le poids du mail à envoyer.		
57 - Une politique de suppression des messages en fonction de leur ancienneté ou de leur utilité est définie		
58 - Les pièces-jointes jugées inutiles sont supprimées avant le transfert d'un email		
59 - Dans le cadre de travaux collectifs, l'usage d'outils collaboratifs en ligne est privilégié à l'échange de courriels	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduire l'impact écologique des échanges d'information ● Sensibiliser les personnels ● Responsabiliser les personnels ● Maîtriser la politique GreenIT de l'entreprise 	
60 - Le poids des images contenus dans les mails est optimisé	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduire l'impact écologique des échanges d'information ● Adopter un comportement responsable 	
61 - Se désabonner des newsletters non consultées	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduire l'impact écologique des échanges d'information ● Encourager les éco-gestes ● Adopter un comportement responsable 	
Conception web		
62 - Le serveur envoie les informations permettant la mise en cache des contenus.	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduire l'impact écologique des échanges d'information ● Réduire l'empreinte écologique d'un site web ● Réduire la consommation énergétique liée à la bande passante 	
63 - Le serveur transmet des informations compressées sur les postes clients qui les acceptent.		
64 - Les scripts sont minifiés		
65 - Les feuilles de style sont minifiées		
66 - Sauf besoin spécifique (impression), les fichiers au format .pdf sont mis à disposition en basse résolution	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduire l'impact écologique des échanges d'information ● Réduire l'empreinte écologique d'un site web 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation énergétique liée à la bande passante • Choisir des modes de diffusion moins énergivores 	
67 - Les fonctions de scripts sont placées dans des fichiers externes	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'impact écologique des échanges d'information • Réduire l'empreinte écologique d'un site web • Réduire la consommation énergétique liée à la bande passante 	
68 - L'organisme incite ses clients à utiliser un moyen de paiement en ligne	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les émissions de CO2 • Induire des comportements responsables 	
Hébergement		
69 - L'hébergement des sites Internet est assuré par un prestataire qui affiche sa politique Green IT	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer du respect de critères écologiques • Contribuer à la mise en place de filières écologiques 	
70 - Le mode de climatisation des data centers fait l'objet d'une démarche d'optimisation de la consommation d'énergie.	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter les pertes de chaleur • Réduire la consommation énergétique liée aux matériels 	
71 - Les calculs et les tâches sont répartis sur différents serveurs dédiés en fonction de la nature de leurs tâches (données, mails, vidéos etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'impact sur la consommation énergétique • Réduire l'impact écologique des échanges d'information • Réduire l'empreinte écologique d'un site web 	
72 - Le centre de données (data center) est alimenté par des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la mise en place de filières écologiques • Diminuer la consommation de ressources naturelles 	